

DAEU A UPPA 2024 : corrigé de sociologie et économie

Proposition de corrigé - non officielle. DAEU A UPPA, année 2023-2024, examen session 1, initiation à la sociologie et à l'économie, durée 3 heures.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Première partie. Mobilisation des connaissances

1. Volatilité électorale, variables lourdes et famille

La **volatilité électorale** désigne les changements du comportement de vote entre des scrutins. Elle peut prendre la forme d'un passage d'un parti à un autre ; une analyse plus large prend aussi en compte les mouvements entre vote et abstention. Elle ne suppose pas que l'électeur n'ait aucune conviction.

Les **variables lourdes** sont des caractéristiques sociales relativement durables utilisées pour expliquer les comportements politiques : position sociale, religion, âge ou génération, notamment. Leur pouvoir explicatif varie selon les périodes et les scrutins. Elles indiquent des régularités statistiques ; elles ne déterminent pas mécaniquement le vote de chaque personne.

La **socialisation politique primaire** correspond aux apprentissages politiques réalisés principalement pendant l'enfance. La famille transmet des manières de percevoir la politique, des valeurs, un intérêt plus ou moins fort pour les élections et parfois une identification partisane. Elle agit par les discussions, mais aussi par l'exemple : un enfant peut voir ses parents suivre une campagne, voter régulièrement ou manifester de la défiance envers les institutions. Les accords comme les conflits familiaux contribuent à ces apprentissages. Cette transmission n'interdit pas l'autonomie : l'école, les pairs et les expériences ultérieures peuvent modifier les dispositions acquises.

2. Travail, chômage et compromis fordiste

Le **travail** est une activité par laquelle des personnes contribuent à produire des biens ou des services. La notion est plus large que l'emploi : le travail domestique non rémunéré est du travail, mais ne constitue pas un emploi au sens statistique ordinaire.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne d'au moins 15 ans qui est sans emploi pendant la semaine de référence, disponible pour travailler dans les deux semaines et qui a recherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines, ou en a trouvé un commençant dans moins de trois mois. Une personne sans emploi qui ne remplit pas ces conditions n'est donc pas nécessairement classée comme chômeuse. L'inscription administrative comme demandeur d'emploi est une notion distincte.

Le **compromis fordiste** désigne une forme de régulation dans laquelle les gains de productivité, liés notamment à la production de masse, alimentent une progression des salaires et de la protection

sociale. Les salariés acceptent un travail organisé et souvent standardisé ; en retour, l'amélioration des revenus, la négociation collective et les garanties sociales soutiennent la consommation de masse. C'est un modèle d'analyse de relations économiques et sociales, pas un contrat unique signé par l'ensemble des entreprises.

Deuxième partie. Dissertation

Introduction

La scolarité publique gratuite et les moyens consacrés à l'éducation visent à rendre la réussite accessible indépendamment de la naissance. Pourtant, la distribution des diplômes présentée dans le dossier varie fortement selon la profession des parents. L'égalité des chances doit donc être distinguée de la seule possibilité juridique de fréquenter l'école : elle suppose que les origines sociales ne déterminent pas les perspectives de réussite. Comment expliquer que les efforts financiers et politiques ne suffisent pas à supprimer les écarts ? L'État-providence améliore les conditions d'accès et soutient les élèves ; cependant, les différences de ressources familiales, les parcours scolaires et la ségrégation maintiennent des avantages inégaux.

I. Des efforts publics pour ouvrir l'école et soutenir la réussite

A. Des moyens et des droits qui réduisent des obstacles

La gratuité de l'enseignement public, l'obligation scolaire et le recrutement d'enseignants rendent la formation moins dépendante de la capacité de chaque famille à acheter un service éducatif. La collectivité finance aussi des établissements, des équipements et des aides. Ces dépenses permettent de former davantage d'élèves et d'étudiants, mais également d'améliorer les conditions d'apprentissage.

Le document 1 montre une hausse de la dépense moyenne par élève entre 1980 et 2022, d'un ordre de grandeur proche de 5000 euros à un ordre de grandeur proche de 10000 euros, en euros constants de 2022. Cette lecture décrit une progression réelle par élève, et non seulement une augmentation liée à l'inflation. **Le titre du document parle de dépense globale annuelle, mais la légende de la courbe indique une dépense par élève : c'est cette dernière grandeur qui doit être interprétée.** Le graphique ne mesure pas le seul budget de l'État et ne permet pas de chiffrer à lui seul tous les financements publics.

B. Une volonté d'égalité qui appelle des aides différenciées

Le document 2 présente l'égalité des chances comme un principe républicain. Une société peut accepter des différences de résultat tout en refusant qu'elles reposent uniquement sur l'héritage social. L'école doit alors permettre aux élèves de développer leurs capacités et d'accéder aux qualifications. Il ne suffit pas d'ouvrir la même porte à tous si certains rencontrent, avant même d'y entrer, davantage de difficultés.

Les bourses et les politiques d'éducation prioritaire cherchent précisément à compenser une partie de ces obstacles. Des aides financières peuvent faciliter la poursuite d'études ; l'attribution de moyens supplémentaires à certains établissements vise à soutenir des élèves confrontés à des désavantages sociaux. La prise en compte du handicap relève aussi de cette recherche d'un accès effectif à la formation. Ces interventions ne suppriment pas toutes les inégalités, mais elles montrent que l'État peut agir autrement que par un traitement formellement identique.

Le document 2 associe la formule d'égalité des chances à un discours de 1986. Cette mention ne prouve pas que l'idée ou l'expression auraient été inventées à cette date. Le raisonnement doit porter sur le principe et ses applications, sans transformer cette affirmation journalistique en origine historique certaine.

Ainsi, l'action publique diminue des barrières financières et affirme un droit commun. Mais l'existence de moyens et de droits ne garantit pas que chaque élève dispose des mêmes conditions pour en tirer parti.

II. Des ressources et des parcours sociaux qui entretiennent les écarts

A. Des différences familiales visibles dans les diplômes

Le document 3 suit les élèves entrés en sixième en 1995 ; les résultats sont publiés en 2012. Il ne décrit donc pas tous les élèves français en 2024. Dans cette cohorte, 41 % des enfants de cadres supérieurs, chefs d'entreprise ou professions libérales atteignent un diplôme de niveau bac +5, contre 4 % des enfants d'ouvriers non qualifiés. Le premier taux est **10,25 fois** le second. Inversement, 60 % des enfants d'ouvriers non qualifiés ont un diplôme inférieur au bac ou aucun diplôme, contre 13 % dans le groupe favorisé : l'écart est de **47 points de pourcentage**.

Ces écarts ne prouvent pas une moindre capacité individuelle des enfants de milieux populaires. Ils invitent à examiner les conditions de l'apprentissage. Les ressources économiques donnent plus facilement accès à un logement adapté au travail, à des équipements, à un soutien scolaire et à des études longues. Les ressources culturelles comprennent la maîtrise des usages du langage scolaire, la familiarité avec les livres et la compréhension des attentes des établissements. Les parents peuvent également disposer d'informations et de relations facilitant l'orientation.

Ces avantages sont inégalement répartis sans être exclusifs à une catégorie. Des familles populaires peuvent soutenir fortement leurs enfants, et des élèves favorisés peuvent échouer. Le tableau établit une relation statistique entre origine et diplôme ; il ne fournit pas un destin certain pour chaque enfant ni la mesure isolée de chacune des causes.

B. Orientation et ségrégation limitent la portée des moyens communs

L'orientation contribue à différencier les parcours. Une famille peut hésiter à financer des études longues ou percevoir leur risque comme trop important. À résultats scolaires comparables, l'information disponible, les attentes et les possibilités matérielles influencent les décisions. Ces choix s'ajoutent aux écarts d'acquis, au lieu d'en être toujours une simple conséquence.

Le document 4 insiste sur la séparation des publics et sur le rôle des stratégies résidentielles et scolaires. Son auteur, Jean-Paul Delahaye, critique en 2019 un élitisme social présenté comme du mérite. Ce texte est une prise de position argumentée : ses appréciations ne sont pas toutes des mesures statistiques directement vérifiables dans le dossier. Il permet néanmoins de poser un mécanisme précis. Lorsque les élèves socialement favorisés se concentrent dans certains établissements et certaines filières, les conditions d'étude, les attentes et les informations utiles circulent de manière inégale.

Les moyens supplémentaires restent alors nécessaires, mais leur efficacité dépend de leur répartition et des pratiques qu'ils rendent possibles. Une hausse moyenne de la dépense ne démontre pas que les élèves les plus désavantagés ont reçu la plus forte augmentation. Elle ne suffit pas non plus à neutraliser les différences de logement, les difficultés économiques ou les effets de l'orientation. Le

dossier ne permet cependant pas de conclure que les dépenses seraient inutiles : les inégalités pourraient être plus grandes encore sans ces interventions.

Conclusion

L'État-providence contribue à l'accès à l'éducation par la gratuité, le financement et les aides. Ces efforts permettent une scolarisation élargie sans assurer à eux seuls l'égalité effective des chances. Les données sur la cohorte de 1995 montrent des diplômes fortement liés à l'origine sociale ; les ressources familiales, l'orientation et la séparation des publics aident à comprendre cette persistance. Réduire les écarts suppose donc d'associer des moyens suffisants à leur attribution selon les besoins, au soutien des apprentissages et à une attention aux conditions de scolarisation. On ne peut pas mesurer, avec ce seul dossier, l'efficacité exacte de chacune de ces mesures.

Références

La [définition du chômage de l'Insee](#), mise à jour le 5 mars 2024, précise les critères employés dans la première partie. Les [données de financement de l'éducation pour 2022](#) distinguent dépense totale, financeurs et dépense moyenne. Le [Code de l'éducation dans sa version de 2023](#) expose les principes d'égalité et les aides.